



SCHWEIZERISCHER BUNDESRAT
 CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE
 CONSIGLIO FEDERALE SVIZZERO

Beschluss

Décision

Decisione

1365

Nouvelle version

25 août 1982

Conférence des Non-Alignés à Bagdad du 2 au 10 septembre 1982

Département des affaires étrangères. Proposition du 23 août 1982
 (annexe)

Département des finances. Co-rapport du 24 août 1982 (adhésion)

Département de l'économie publique. Co-rapport du 25 août 1982
 (adhésion)

Conférence des Non-Alignés

Conformément à la proposition, le Conseil fédéral

d é c i d e :

1. La Suisse devrait en principe assister à la prochaine conférence au sommet des Non-Alignés.
2. La délégation serait en principe composée comme suit:
 l'ambassadeur de Suisse accrédité dans le pays où aura lieu la conférence, comme chef de délégation.
 Monsieur J.-P. Ritter, ambassadeur, chef du secrétariat politique du département des affaires étrangères, ou un remplaçant.
 L'Office fédéral des affaires économiques extérieures est habilité à désigner un troisième délégué, qui sera chargé de suivre les questions économiques.
3. Le département des affaires étrangères est autorisé, selon les circonstances, à ne pas faire usage de la faculté qui lui est accordée d'envoyer une délégation ou de n'en faire usage que partiellement.
4. Quant aux conférences préparatoires en vue de la réunion du sommet, qu'il s'agisse d'une conférence des ministres des affaires étrangères du mouvement des Non-Alignés ou d'une réunion comparable, elle devrait être suivie par l'ambassadeur accrédité dans le pays où se tiendra cette réunion ou par l'observateur permanent de la Suisse auprès des Nations-Unies, s'agissant d'une réunion à New York.
5. Le département des affaires étrangères est chargé de l'exécution de la présente décision. Il présentera un rapport au Conseil fédéral sur le déroulement de la conférence au sommet.

Extrait du procès-verbal:

| | | | |
|----------|---|------|--------------|
| - EDA | 6 | pour | exécution |
| - EFD | 7 | pour | connaissance |
| - EVD | 5 | " | " |
| - EFK | 2 | " | " |
| - FinDel | 2 | " | " |

Pour extrait conforme:
 Le secrétaire,

Dodis



EIDGENÖSSISCHES DEPARTEMENT
FÜR AUSWÄRTIGE ANGELEGENHEITEN

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DIPARTIMENTO FEDERALE DEGLI AFFARI ESTERI

Berne, le 23 août 1982

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
Prière de rappeler cette référence dans la réponse
Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

Distribuée

Au Conseil fédéral

Conférence des Non-Alignés
à Bagdad du 2 au 10 septembre 1982

La conférence au sommet des Non-Alignés était prévue à Bagdad du 2 au 10 septembre 1982, avec du 2 au 5 une conférence préparatoire au niveau des ministres des affaires étrangères.

La guerre entre l'Iran et l'Irak n'a évidemment pas manqué de peser sur ce projet de conférence. Cependant, jusqu'à tout récemment, les Non-Alignés se sont comportés comme s'ils se refusaient à admettre que la situation put remettre en cause les décisions prises. Ostensiblement, ils n'envisageaient ni report de la conférence ni choix d'un autre lieu. Ce n'est qu'il y a quelques jours que le gouvernement irakien a enfin dû reconnaître que la situation ne se prêtait pas à la réunion d'une grande conférence internationale à Bagdad. Depuis lors la plus totale incertitude règne.

Quant à la réunion du sommet lui-même, il existe une candidature de l'Inde, fortement appuyée, pour une date qui pourrait être février-mars 1983. Pour l'immédiat, l'Irak, en même temps qu'il renonçait au sommet, marquait son désir de voir les ministres des affaires étrangères se réunir comme prévu le 2

septembre à Bagdad, désormais pour décider de l'avenir de la conférence. De son côté, le président actuel des Non-Alignés, qui est Cuba, désirerait attirer cette conférence préparatoire à La Havane.

Dans ces circonstances, il est impossible de proposer des mesures précises quant au moyen pour la Suisse d'assister à ces réunions et il est indispensable de prévoir une solution souple, qui puisse être facilement adaptée à des circonstances changeantes.

En effet, la présence même de la Suisse au sommet des Non-Alignés ne devrait pas poser de problème. On sait que notre pays, à l'instar de l'Autriche, de la Suède, de la Finlande, a le statut d'invité aux conférences des Non-Alignés, ce qui l'autorise à suivre les travaux des séances plénières, mais, au contraire des observateurs, non pas ceux des commissions. Depuis qu'elle a demandé ce statut, la Suisse n'a manqué aucune conférence du mouvement, puisqu'elle a participé aux sommets des Chefs d'Etat de 1976 à Colombo et de 1979 à La Havane, ainsi qu'aux conférences des Ministres des Affaires étrangères à Belgrade en 1978 et à la Nouvelle-Delhi en 1981.

Notre présence au sommet de 1979 a parfois été discutée, moins du fait de critiques contre le mouvement des Non-Alignés qu'en raison du lieu de la conférence, Cuba, qui prit alors la présidence du mouvement, n'offrant pas un modèle de non-alignement. A cette exception près, notre présence est généralement comprise et admise dans l'opinion.

Les conférences des Non-Alignés nous donnent effectivement des possibilités d'information supplémentaire précieuse sur le plan

- 3 -

politique aussi bien qu'économique. Elles nous mettent en contact à la source même avec un mouvement qui, s'il diffère fondamentalement de la neutralité, en partage néanmoins les préoccupations d'indépendance à l'égard des blocs. Par leur volet économique, elles nous donnent un aperçu de la discussion interne où s'élaborent les thèses du tiers monde dans le dialogue Nord-Sud.

Dans l'incertitude où nous sommes sur le lieu et la date de la conférence le plus simple paraît être de prévoir que la délégation suisse pourrait être dirigée, comme on l'a fait auparavant, par l'ambassadeur accrédité dans le pays, quel qu'il soit, où elle se réunira finalement. L'ambassadeur pourrait être assisté de deux personnes, l'une pour l'aspect politique, l'autre pour l'aspect économique. Enfin pour permettre de mieux adapter notre présence à la situation, il paraît indiqué d'autoriser le Département des Affaires étrangères à ne pas faire usage ou à faire usage partiellement seulement de la faculté d'envoyer une délégation.

Vu ce qui précède, le Département fédéral des Affaires étrangères a l'honneur de

proposer :

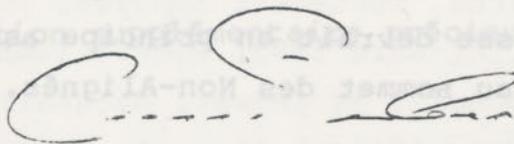
- a) La Suisse devrait en principe assister à la prochaine conférence au sommet des Non-Alignés.

Pierre Aubert

- 4 -

- b) La délégation serait en principe composée comme suit:
l'ambassadeur de Suisse accrédité dans le pays où aura lieu la conférence, comme chef de délégation.
Monsieur J.-P. Ritter, ambassadeur, chef du secrétariat politique du DFAE
ou un remplaçant.
L'Office fédéral des affaires économiques extérieures est habilité à désigner un troisième délégué, qui sera chargé de suivre les questions économiques.
- c) Le DFAE est autorisé, selon les circonstances, à ne pas faire usage de la faculté qui lui est accordée d'envoyer une délégation ou de n'en faire usage que partiellement.
- d) Quant aux conférences préparatoires en vue de la réunion du sommet, qu'il s'agisse d'une conférence des ministres des affaires étrangères du mouvement des Non-Alignés ou d'une réunion comparable, elle devrait être suivie par l'ambassadeur accrédité dans le pays où se tiendra cette réunion ou par l'observateur permanent de la Suisse auprès des Nations-Unies, s'agissant d'une réunion à New York.
- e) Le DFAE est chargé de l'exécution de la présente décision. Il présentera un rapport au Conseil fédéral sur le déroulement de la conférence au sommet.

DEPARTEMENT FEDERAL DES
AFFAIRES ETRANGERES



Pierre Aubert